



Créer un règlement de copropriété avec syndic bénévole

Par raymann, le **05/05/2011** à **16:05**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement dans une maison de 3 appartements, les deux autres appartements appartiennent respectivement à ma soeur et à mon frère. je possède l'acte de donation partage concernant cette bâtisse où les parties privées et communes sont stipulées, le calcul des centièmes également.

Je voudrais savoir à qui s'adresser pour convoquer la première assemblée générale et procéder à l'élection d'un Syndic bénévole.

Merci pour votre réponse.

Bonjour,